

Plus d'un bébé sur deux naît hors mariage

DÉMOGRAPHIE Les naissances dans l'union se maintiennent

► Le cap de la moitié des bébés nés de couples non mariés a été franchi en 2015 en Belgique.

► La fécondité se tasse et on fait des enfants plus tard.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes pour traduire l'évolution de la société belge. S'il était inconcevable il y a quelques décennies encore qu'un enfant naisse en dehors des liens sacrés du mariage, la tendance s'est inversée : pour la première fois, en 2015, plus de la moitié des enfants (50,6 %) sont nés de couples non mariés, ressort-il des chiffres de Statbel, l'office belge de statistique.

La courbe des naissances sur-

venues dans le mariage ne cesse de piquer du nez : au-dessus de 70 % en 2000 (et de 96 % en 1980), elle passe donc pour la première fois sous la barre des 50 % au niveau national, avec quelques disparités régionales.

Si, en Flandre, le cap n'est pas encore dépassé (49,5 % en 2015), il a été franchi dès 2007 en Wallonie où seules quatre naissances sur dix étaient le fruit d'une union scellée par un mariage en 2015. Selon l'Office de statistique national, cependant, les deux Régions évoluent désormais au même rythme malgré un niveau de départ bien différent (un peu moins de 80 % en Flandre contre un peu plus de 60 % en Wallonie, en 2000).

Sauf à Bruxelles

A Bruxelles, par contre, le nombre de bébés issus de

couples mariés reste supérieur à la moyenne nationale (64,4 % en 2015). Sa courbe d'évolution est d'ailleurs également plus stable (70 % en 2000). Une situation qui s'explique selon le démographe de Statbel Michel Willems par la proportion d'étrangers (UE et hors UE) dans la capitale, plus souvent mariés ou moins au fait d'autres formes d'officialisation de l'union comme la cohabitation légale.

La part des naissances survenant hors d'une union (que cette union soit un mariage ou une cohabitation légale) reste partout très minoritaire (12,2 % en 2000 et 12,1 % en 2015), avec même une très légère diminution. Il ne s'agit donc pas forcément de femmes qui ont fait un

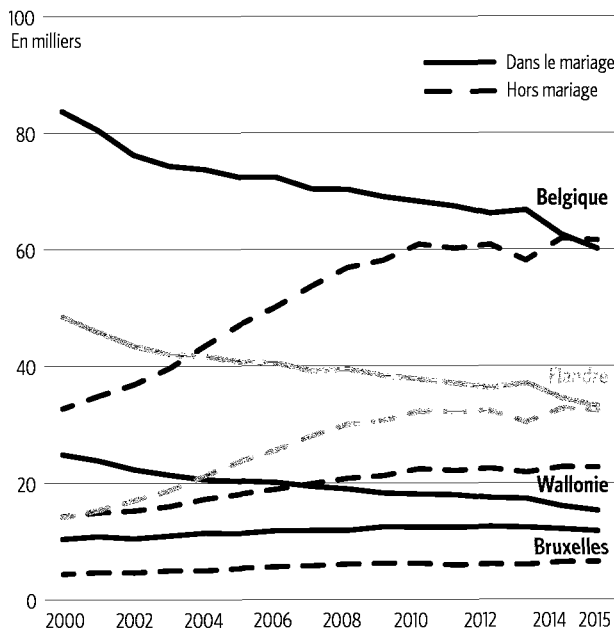
bébé toutes seules, mais également de cohabitations de fait

non déclarées ou de naissances issues de mères réfugiées ou demandeuses d'asile déclarées dans les registres d'attente et dont l'état civil est inconnu des services de statistiques.

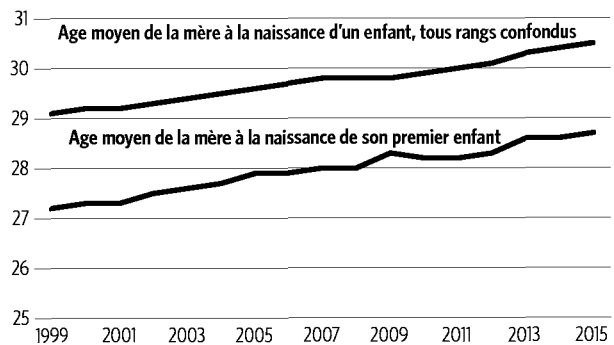
En Flandre, les naissances dans l'union observent une relative stabilité depuis 2000 (autour de 90 %), tandis qu'à Bruxelles et en Wallonie, elles se maintiennent au-dessus des 80 %. L'Office des statistiques note toutefois ce léger paradoxe : si la part des naissances dans le mariage se maintient plus élevée dans la capitale, celle des naissances dans l'union (union de fait ou légale) ne l'est pas. ■

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Naissances vivantes selon l'état civil de la mère



Evolution de l'âge moyen de la mère à la naissance d'un enfant



FÉCONDITÉ**On devient mère de plus en plus tard**

Ce n'est pas une surprise : l'âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant ne cesse de reculer (autour de 30,2 ans). Les mères bruxelloises sont un peu plus âgées (31,5 ans), tandis que les Flamandes et les Wallonnes enfantent à 30,4 ans et 30,2 ans en moyenne.

Pour la première naissance, l'évolution est semblable, même si un peu plus lente encore : 28,7 ans pour l'ensemble du pays, 29,8 ans pour Bruxelles-Capitale, 28,8 ans pour la Région flamande et 28,2 ans pour la Région wallonne.

A titre de comparaison, en 2000, les femmes avaient leur premier enfant à 27,3 ans en Belgique et deve-

naient mères (d'un ou plusieurs enfants, tous rangs confondus) à 29,2 ans.

En 2015, la fécondité, mesurée par l'indice conjoncturel de fécondité (soit la somme des taux de fécondité par âge) s'établissait à 1,69 enfant par femme. Ici aussi, Bruxelles tirait la moyenne vers le haut : 1,85 enfant dans la capitale contre 1,66 en Flandre et 1,69 en Wallonie.

Les pères, eux, sont en moyenne plus âgés que leur compagne ou femme dans l'ensemble du pays : 33,8 ans en moyenne. Les Bruxellois sont les plus tardifs à devenir pères : 35,8 ans (contre 33,5 ans en Flandre et en Wallonie).

L'EXPERTE**« La société belge a évolué très rapidement »**

L'évolution de la société belge suit une tendance observée ailleurs en Europe, observe la professeure, mais beaucoup plus rapide.

Le fait que la part des bébés nés hors mariage est prédominante en Belgique traduit-il un changement de la société belge ?

C'est une tendance que l'on observe dans la quasi-totalité des pays développés. Ce qui est intéressant en Belgique, c'est la vitesse avec laquelle cela s'est fait. Le phénomène concernait environ 25 % des naissances en 2000, soit la

même proportion que l'Allemagne et un peu moins que la Suède ou le Royaume-Uni (40 %). Quinze ans plus tard, elles ont doublé en Belgique pour dépasser les 50 %, contre un peu plus de 30 % en Allemagne et 50 % au Royaume-Uni. Par ailleurs, le phénomène est aussi lié à l'augmentation du nombre de divorces et au tassement de l'importance de la religion. Les femmes deviennent aussi mères de plus en plus tard...

C'est encore une tendance de fond. Cela s'explique par l'émancipation des femmes, qui font de plus longues études et cherchent à se réaliser professionnellement avant de faire des enfants. Mais aussi par la fragilisation des unions : en général, le premier enfant survient quand la relation est jugée stable. Donc, on attend plus longtemps. Enfin, il faut noter aussi une certaine incertitude économique et professionnelle. On note d'ailleurs l'effet de la crise de 2008 : la courbe de la fécondité fléchit dans tous les pays européens (à l'exception de l'Allemagne, mais la conjoncture économique plus favorable l'explique ici aussi).

Quelle incidence ont ces maternités tardives ?

Il est clair que plus on entre plus tard dans la vie reproductive, plus cela aura un effet sur la fécondité (c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme), puisqu'il est établi que les probabilités de concevoir diminuent avec l'âge. Cela oblige aussi les femmes à rapprocher les naissances, ce qui peut compliquer la combinaison travail, famille et couple.

A.-S.L.